

## SURVEILLANCE DES TRAUMATISMES CRÂNIENS

Vous venez de subir un traumatisme crânien sans perte de connaissance.

Les résultats favorables des examens vous ont permis de regagner votre domicile. Toutefois, certaines complications rares nécessitent une surveillance durant les heures qui suivent le traumatisme.

Ainsi, l'apparition de :

- Céphalées
- Nausées ou vomissements
- Somnolence ou trouble de la conscience
- Vertiges ou troubles de la vue
- Difficultés de mobilisation d'un membre ou d'un doigt

**Imposent de consulter immédiatement ! En cas de troubles de la conscience ou de convulsions, il est recommandé de contacter le 112.**

